

Image not found or type unknown



vacances scolaire toussaint 2012

Par **neila5**, le **03/10/2012** à **13:34**

bonjour mon ex-époux desir prendre son enfant le 24/10/2012 au 02/11/2012 pour les vacances de la toussait, deux jours avant la fin de l'école en a til le droit sachant qu'il ne la plus pris en vacances depuis 2007. L'enfant est scolarisé en primaire ce2 merci